



PROCES VERBAL

CONSEIL ADMINISTRATION – 10 février 2022

Nombre de présents : 18

Secrétariat de séance : Equipe de direction

Approbation du procès - verbal du CA du 2 décembre 2021:

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

Préparation de la rentrée 2022 : dotation globale :

Sur la répartition de la dotation, un conseil pédagogique s'est tenu le lundi 1^{er} février. Puis un groupe de travail, émanation de la commission permanente a été réuni le lundi 7 février. Des demandes ont été réalisées à cette occasion.

La dotation est de 2191 heures (dont 23IMP) avec 1951 HP et 217 HSA.

L'établissement aura 9 divisions de seconde, 7 divisions de 1^{ère} générale, 8 de 1^{ère} technologique, 6 divisions de Terminale générale et 8 divisions de Terminale technologique.

Cela fait par rapport à cette année 1 classe de seconde en moins, 1 classe de première en plus, 1 classe de terminale générale en moins, 1 classe de terminale technologique en plus (TSTMG)

Le lycée de Gragnague peut nous impacter cette année. Nous avons 24 élèves en seconde qui dépendent du secteur du lycée de Gragnague qui pourraient intégrer une classe de première à Gragnague. Ensuite notre secteur est modifié puisque la commune de Beaupuy dépendra du lycée de Gragnague à partir de septembre prochain (peu d'élèves concernés). Nous réalisons pour eux un sondage qui nous permettra de connaître ces choix rapidement.

Présentation de la répartition de la dotation globale du LGT Stéphane Hessel pour la rentrée 2022/2023

Dotation : 2168 h dont 1951HP, 217HSA et 23 IMP

La répartition prend en compte plusieurs missions dans le cadre d'horaires spécifiques. Les heures apparaissent dans la répartition par discipline.

-Pôle espoir sportif : 44h (2 postes)

-UPE2A : 12h

-heures d'AS : 12h (4 enseignants concernés)

-23 IMP (13 IMP académique, 10 IMP établissement) -(20 IMP en 2021/2022)

1- Niveau seconde GT :

Effectifs : 304 élèves pour 9 divisions

Langues : (organisée autour de deux classes trois groupes)

Anglais : 13 groupes de 3h (23.4 élèves par groupe)

Espagnol : 10 groupes de 2.5h (24.4 élèves par groupe)

Allemand : 2 groupes de 2,5h

Italien : 1 groupe

Options seconde :

-Sections européennes : deux groupes (anglais/sciences)

-SICIT : 3 groupes

-STL : 2 groupes

-Santé Social : 2 groupes

-Latin

-Grec

Mathématiques : 1 heure dédoublée et 1 heure d'AP

Français : 1 heure dédoublée et 1 heure d'AP

EMC : 0.5 heure dédoublée

AP pour le professeur principal pour accompagner les élèves sur l'orientation, notamment. (0.5h)

2-Niveau première générale et technologique

Effectifs :

7 divisions sur le général pour 225 élèves

8 divisions sur le technologique pour 270 élèves

Langues général :

Anglais : 9 groupes

Espagnol : 8 groupes

Allemand : 1 groupe

Italien : 1 groupe

Langues technologique :

Anglais : 12 groupes

Espagnol : 8 groupes

Allemand : 1 groupe

Accompagnement Personnalisé Lettres sur les séries technologiques : 1h par classe

Options première :

-Sections européennes : deux groupes (Anglais/sciences)

-Latin

-Grec

EMC : 0.5 heure dédoublée

EDS à partir du sondage effectué début janvier :

-HGGSP : 2 groupes

-Humanités/Philosophie : 2 groupes

-Mathématiques : 5 groupes

-NSI : 1 groupe

-Physique/Chimie : 5 groupes

-SI : 3 groupes

-SES : 3 groupes

-SVT : 3 groupes

-anglais/littérature : 1 groupe

-anglais /monde contemporain : 1 groupe

3-Niveau terminale générale et technologique

Effectifs :

6 divisions sur le général pour 195 élèves

8 divisions sur le technologique pour 265 élèves

Langues général :

Anglais : 9 groupes

Espagnol : 8 groupes

Allemand : 1 groupe

Italien : 1 groupe

Langues séries technologique :

Anglais : 12 groupes

Espagnol : 8 groupes

Allemand : 1 groupe

Italien : 1 groupe

EMC : 0.5h

Options :

Sections européennes : 2 groupes (sciences/anglais)

Latin

Grec

Maths Expertes : 2 groupes

Maths complémentaire : 2 groupes

EDS à partir du sondage effectué début janvier :

-HGGSP : 2 groupes

-Humanités/Philosophie : 1 groupe

-Mathématiques : 4 groupes

-NSI : 1 groupe

-Physique/Chimie : 4 groupes comptabilisés (peut-être 3 groupes)

-SI : 2 groupes

-SES : 2 groupes

-SVT : 2 ou 3 groupes (3 groupes comptabilisés sur la dotation)

-anglais/littérature : 2 groupes

- en février, présentation d'une proposition de création ou de suppression de postes soumise à l'autorité académique et remontée des moyens horaires nécessaires par discipline dans le TRM : Pas de suppression, pas de création.

Compte tenu des évolutions possibles liées à l'ouverture du lycée de Gragnague, la proposition est de reporter le vote sur la répartition de la DG en juillet. Elle est acceptée par l'ensemble des membres.

La structure étant à ce jour sensiblement la même, et la Dotation en progression de 12h par rapport à la consommation des moyens de cette année, l'ensemble des membres s'étonne que l'on ne puisse financer certains enseignements qui le sont cette année :

-dédoublement en philosophie de l'enseignement en STI2D et STMG

-dédoublement sur le niveau première générale des enseignements de Lettres

-dédoublement sur le niveau terminale des enseignements en EMC

Le proviseur s'engage à étudier à nouveau la répartition proposée pour retrouver ce décalage.

D'autre part, une erreur est constatée sur les heures mises en place en anglais sur le BTS ERPC et CSTC. Elle sera modifiée.

Cette répartition sera étudiée à nouveau lors de conseils d'enseignement qui se dérouleront fin mai préparant le conseil pédagogique de mi juin. Elle sera votée lors du CA de début juillet.

Elle devra permettre un fonctionnement correspondant au projet pédagogique de notre établissement.

AFFAIRES FINANCIERES

- Sorties inventaire véhicules

Année	Référence	Désignation	Date d'entrée	Compte d'imputation	Valeur	Durée	Quantités	Dmd. sortie	Fournisseur	Criteria	Observations	
2007	Aj00069V	SCOOTER YAMAHA 125 MAJESTY 07	05/12/2007	2182	Acq. 3 002,84	5	Entr. + 1	1	YAMAHA	Loca. ...		
			Mandat	Division	Amt. 3 002,84		Sort. - 0			Responsable		Natu. ...
			N° 670	...	Rés. 0,00		Reaf. - 0			...		Crit 1 ...
			Du 19/12/2007	...			Stock = 1			Date 01/01/2007		Crit 2 ...
2003	Da01048V	CITROEN BERLINGOT CITROEN BERLINGOT VF7GJKFWB93064934	14/11/2003	2182	Acq. 13 900,00	10	Entr. + 1	1	CITROEN	Loca. 307		
			Mandat	Division	Amt. 13 900,00		Sort. - 0			Responsable		Natu. ...
			N° 609	...	Rés. 0,00		Reaf. - 0			...		Crit 1 ...
			Du 14/11/2003	...			Stock = 1			Date 14/11/2003		Crit 2 ...
2002	Da00952V	VEHICULE BOXER FOURGON PEUGEOT BOXER FOURGON	06/03/2002	2182	Acq. 18 415,23	5	Entr. + 1	1	PEUGEOT	Loca. 306		
			Mandat	Division	Amt. 18 415,23		Sort. - 0			Responsable		Natu. ...
			N° 153	...	Rés. 0,00		Reaf. - 0			...		Crit 1 ...
			Du 02/04/2002	...			Stock = 1			Date 06/03/2002		Crit 2 ...

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

Le matériel est mis en vente de gré à gré au plus offrant. Il suffira de faire une offre par courriel avant le vendredi 18 février à midi.

- Sortie inventaire matériel cédé au Lycée R. GARROS de Toulouse :

Référence	Entré le	Libellé	Prix TTC	Nombre	Valeur	Sorti le
DA01251V	05/10/2005	MALAXEUR A SABLE	9 490,81	1	9 490,81	
		Marque				Motif
		Type 231PO10				
		Série 431 98/37				

IMPUTATION COMPTABLE - EXERCICE 2005

IMMOBILISATION			FINANCEMENT		
Compte	Libellé	Valeur	Compte	Libellé	Valeur
D/21544	MAT.ATEL.	9 490,81	C/1312	SUBV.EQPT REGION	9 490,81
			Totaux		9 490,81

- L'accord des membres du conseil d'administration est sollicité pour la sortie d'inventaire et l'autorisation au chef d'établissement de signer les conventions de cession du matériel au Lycée R. GARROS (matériel non inscrit à l'inventaire : Banc moteur, Armoires électriques, Bandeaux d'alimentation pour établis, Transformateur adaptateur de tension 3 x 400V et 3x 230V)

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

- Prélèvement sur fonds de roulement de 2 100 € : reconduction achat de centrifugeuse non réalisée en 2021

		COFI 2020	Année en cours 2021		
<i>Fonds de roulement</i>					
Fonds de roulement calculé au dernier COFI		269 529,96 €	25 295,41 €	Montant des prélèvements autorisés depuis le dernier COFI	
solde créditeur du compte 165		- €	- €	solde créditeur du compte 165	
Provisions	solde créditeur comptes 15	- €		solde créditeur comptes 15	
	solde créditeur comptes 29		- €	solde créditeur comptes 29	
	solde créditeur comptes 39	- €	- €	solde créditeur comptes 39	
	solde créditeur comptes 49	- €		solde créditeur comptes 49	
	solde créditeur comptes 59	- €	- €	solde créditeur comptes 59	
FdRim		269 529,96 €	244 234,55 €	FdRim	

Fonds de roulement après
 prélèvement soit 49 jours de
 fonctionnement

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

- Acceptation de don : La famille MORIZOT ne souhaite pas être remboursée d'un excédent de paiement de 16 € et en fait don à l'établissement

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

- Tarif objets confectionnés BTS ERPC : l'intégration de nouveaux traceurs modifie la tarification des objets confectionnés

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

Mode de calcul des devis impression sur traceur Epson et Mimaki

Origine de la commande : coefficient d'amortissement

BTS ERPC (projet) : 1
Grand Lycée : 1,1 (10 %)
Association : 1,2 (20 %)

Traceur Epson SureColor P7000

Coût support Epson SureColor P7000

coût support = nombre d'exemplaires x prix HT du support/m² x aire unitaire support imprimée en m² x 1,2
x 1,2 pour calcul de la TVA sur support imprimé.

Coût impression sur traceur Epson SureColor P7000

coût impression = nombre d'exemplaires x aire unitaire support imprimée en m² x 0,15
x 0,15 pour consommation d'encre.

Total impression Epson SureColor P7000

Total = (coût support + coût impression) x origine

Traceur Mimaki CJV150-130

Coût support Mimaki CJV150-130

coût support = nombre d'exemplaires x prix HT du support/m² x aire unitaire support imprimée en m² x 1,2
x 1,2 pour calcul de la TVA sur support imprimé.

Coût impression sur traceur Mimaki CJV150-130

coût impression = nombre d'exemplaires x aire unitaire support imprimée en m² x 0,15
x 0,15 pour consommation d'encre.

Coût finition sur traceur Mimaki CJV150-130

coût finition = nombre d'exemplaires x (prix HT structure pour roll-up x 1,2 + nombre d'œillets) + conditionnement

Forfaits de 0,10 € par œillets posé par exemplaire et de 2 € pour le conditionnement de la production si nécessaire.

Total impression Mimaki CJV150-130

Total = (coût support + coût impression + coût finition) x origine

Tous les tarifs donnés sont susceptibles d'évoluer en fonction des prix fournisseurs. Ils feront alors l'objet d'un nouveau vote en CA.

CONTRATS ET CONVENTIONS :

- EFS : organisation don du sang le 21 mars 2022
- AFEV : convention fixant le cadre général de l'action du CLAS pour l'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire

Vote : 18 voix pour – 0 absence – 0 contre

QUESTIONS DIVERSES :

Questions diverses des représentants des parents d'élève :

1/ Combien de postes d'AESH sont non pourvus au lycée? Combien d'enfants ne peuvent pas suivre une scolarité à cause du manque d'AESH? Quelles démarches pour y remédier?

Réponse : D'après notre analyse il manquerait 7 AESH sur le lycée pour couvrir les besoins. Aucun élève ne peut suivre sa scolarité par manque d'AESH. Les AESH mutualisées ont vu leur EDT partagé entre les élèves. L'Etat doit fournir davantage de moyens pour recruter d'une part. D'autre part le nombre d'élèves notifiés par la MDPH de la Haute Garonne avec un suivi est très important (un des plus fort de France). Nous allons faire une réunion avec les inspecteurs de l'AESH pour préparer la rentrée prochaine et essayer d'obtenir une rentrée avec davantage de moyens.

2/ Nous souhaitons connaître les conclusions du rapport d'audit sur la cantine du lycée, réalisé à la demande de la Région, suite à l'opération "L'Occitanie dans mon assiette". La Région avait mandaté et financé la fédération Interbio Occitanie pour faire cet audit afin de respecter la loi Egalim.

Réponse : Mme DE JAEGER est chargée d'envoyer le rapport

3/ Décrochage et soutien scolaire:

- Le décrochage scolaire est-il important au lycée? A-t-il été mesuré? Quelles mesures pour y remédier?

- du soutien scolaire a-t-il été mis en place? Comment sont informés les élèves?

Réponse : Cette année le décrochage scolaire a été plus important que les années précédentes. Le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire du lycée a géré de nombreux dossiers d'élèves. Cela a permis de réorienter quelquefois, suivre avec des professionnels d'autres fois...La Mission sur le Décrochage Scolaire a été saisie à plusieurs reprises pour proposer des formations différentes de celles réalisées en initial sur Stéphane Hessel.

Un soutien a été mis en place à une hauteur importante sur le niveau seconde notamment, mais également sur les séries technologiques. Cela a fonctionné sur du français, des mathématiques, de la physique...500 heures ont été consacrées à ce soutien (dotation ministérielle suite au covid). Les élèves ont été informés par leurs enseignants, les professeurs principaux notamment.

4/ Évaluations et continuité pédagogique:

Peut-on prévenir tous les enseignants des dates de bacs blancs pour ne pas surcharger les élèves au même moment? L'absence de concertation des prof d'EDS et tronc communs sur les dates d'évaluation depuis la réforme du bac est pénalisante pour certains élèves et certaines classes.

- nous voudrions nous assurer que les évaluations surprises ne comptent pas dans le contrôle continu pour le bac?

- Peut-on mettre les cours sur l'ENT pour faciliter le rattrapage lors des nombreuses absences liées au covid?

Réponse :

-L' information sur les calendriers des « bacs blancs » est connue de chaque enseignant du lycée. Cette « surcharge » est aussi la réalité du lycée, avant et après la réforme. De nombreuses évaluations sont positionnées dans le cadre du contrôle continu.

- Les évaluations surprises sont des notes. Chaque enseignant gère sa classe, ses évaluations et est responsable de sa pédagogie et de son suivi dans le cadre de la réglementation en vigueur dans le code de l'éducation.

-Les cours sont très souvent positionnés sur l'ENT. Des enseignants fonctionnent aussi en proposant des photocopies. La vie scolaire s'occupe également d'aider les élèves absents à rattraper les cours. Les élèves qui souhaitent obtenir les cours afin de ne pas prendre de retard, ont des possibilités pour le faire.

5/ La FCPE du lycée a fait savoir le 26/11/21 qu'elle était prête à financer des projets pédagogiques autour de l'éducation à l'alimentation. Elle dispose d'un budget pour cela. Est-ce que des enseignants sont intéressés?

Je pense que l'établissement est intéressé à travailler ce sujet très préoccupant. Nous sommes en ce moment très investi sur les espaces, sur le règlement intérieur. Le CESC depuis cette année a été modifié et intègre le développement durable. Nous aurons à développer fortement les actions dans ce domaine pour compléter l'existant.

6/ Nous souhaitons que le lycée respecte la loi Egalim de 2018 et la loi Climat et résilience de 2021:

- servir 20% de produits bio à la cantine au 01/01/2022
- 50% de produits de qualité
- 1 menu végétarien par semaine obligatoire (il n'y en a plus du tout au lycée. De plus, la viande est servie systématiquement midi et soir alors que l'ANSES recommande 70g de viande / jour)
- informer les convives de la part du bio et des produits de qualité
- formation des cuisiniers à la diversification des protéines et à la nutrition

7/ Proposer une date de réunion (commission cantine) pour exposer les plans d'action visant à atteindre les objectifs de la loi Egalim, du Programme National pour l'Alimentation et du Plan National Nutrition Santé.

8/ les menus ne sont pas signés par l'infirmière ni par le médecin scolaire . En attendant la formation des équipes de cuisine à la nutrition, nous demandons la validation des menus par un professionnel de la nutrition. Il existe des diététiciens spécialisés en restauration collective, habitués à travailler avec les établissements scolaires de la région: la SCIC "Nourrir l'avenir" issu du Collectif les pieds dans le plat, et "Assiettes végétales".

Réponse : Ces questions doivent être traitées par la commission ad-hoc. Une date sera fixée très prochainement.

Questions des représentants des enseignants

PIX : qu'attend-on des enseignant.e.s sachant :

- qu'ils.elles ne sont pas formé.e.s
- qu'il n'y a pas d'horaire prévu au lycée pour former les élèves
- qu'on ne connaît pas réellement la finalité de PIX (et par conséquent on ne sait pas bien l'expliquer aux élèves...)

PIX : Au lycée, le numérique est intégré dans les programmes de chaque discipline. Il s'agit de s'assurer dans le cadre de l'utilisation de ces outils de développer leur esprit critique, de leur donner les codes nécessaires pour maîtriser les nouveaux modes de communication et utiliser de manière responsable les nouveaux médias dont internet. Les élèves finalisent cette formation de façon individuelle, à partir des outils et du travail développé dans le cadre des disciplines.

- D'autant plus que c'est chronophage (pour les élèves surtout) et que ça prend du temps sur le temps de travail personnel (les vrais apprentissages en enseignements de spécialités et enseignements du tronc commun) décisif pour Parcoursup et le Bac

Le GPDS : groupe de prévention contre le décrochage scolaire. Qui en fait partie ? Y a-t-il des réunions qui sont faites ? Quelles actions ont été mises en place, pour quels élèves, et quels moyens (chiffrés) ont été utilisés à ce jour ?

Le GPDS a été mis en place chaque fois que nécessaire. Il s'agit de suivre des élèves qui décrochent. Aucun enseignant ne fait partie de ce groupe sur le LGT. Les membres sont les Psy. En, les CPE, la direction, la MLDS, l'infirmière. Pour chaque élève un suivi est proposé suite à cette réunion. Cela peut-être une rencontre avec la famille, un rendez-vous avec la Psy EN, une démission pour une inscription à la MLDS...La mise en place d'un suivi médical d'une situation...La proposition de réaliser des stages d'observation pour trouver la formation souhaitée. Des moments de parole avec les Psy En. Travail sur la réorientation.

Les moyens sont faciles à chiffrer : aucun nécessaire dans le fonctionnement actuel même si pour l'ensemble de ces personnels cela représente une charge nouvelle non négligeable. Des moyens sont prévus pour un enseignant qui s'investirait dans ce groupe avec une IMP.

Les représentants des enseignants présentent une motion à l'intention de la région au nom des représentants des personnels enseignants et de la vie scolaire, et des représentants des parents d'élèves.

LE PROVISEUR
D.MARCOS

Secrétaire de séance et président.



Motion présentée au CA du lycée général et technologique Stéphane Hessel du 10 février 2022 par les représentants des personnels enseignants et de vie scolaire et par les représentants des parents d'élèves

La DGH du LGT Stéphane Hessel pour la rentrée 2022 semble sur le papier en progression par rapport à la rentrée 2021, avec 22 heures attribuées en plus pour une structure à peu près stable (une seconde et une terminale générale en moins, une première générale et une terminale technologique en plus).

Cependant cette croissance apparaît comme un cache-misère par rapport à une situation largement dégradée depuis des années de dotations insuffisantes (régulièrement dénoncées au conseil d'administration par les représentants des différents collèges d'électeurs).

Par ailleurs, la croissance de la DGH pour 2022 passe presque essentiellement par une augmentation des heures supplémentaires (+ 18 HSA pour seulement + 5 heures postes), ce qui signifie que des efforts supplémentaires seront demandés aux enseignants, comme si ces derniers n'en fournissaient pas suffisamment.

La DGH s'inscrit donc dans la continuité des années précédentes, portée par les mêmes logiques qui guident l'action ministérielle : volonté de réduire au maximum les heures et les divisions d'enseignement avec la réforme du lycée, volonté d'augmenter le temps de travail devant élèves par un recours de plus en plus importants aux HSA pour comprimer le nombre de postes quelle que soit l'évolution des effectifs ou la conjoncture scolaire.

Elle conduit de ce fait, comme les années précédentes, à faire des choix pédagogiques qui relèvent de la gestion de la pénurie et non d'un projet éducatif visant la réussite de tous les élèves. Un tel projet éducatif demanderait une rallonge significative de la DGH en heures postes.

Par ailleurs, les effets de la crise sanitaire se font toujours sentir lourdement dans la réalité, même si la communication institutionnelle semble toujours aussi déterminée à nier l'existence de la réalité. Depuis deux ans, le contexte pandémique a provoqué des retards dans les enseignements en raison de perte de temps scolaire. Les nombreuses absences d'élèves comme d'enseignants au cours du mois de janvier n'ont fait que les renforcer. Mais il a aussi généré ou aggravé les difficultés chez de nombreux élèves : au CHSCT du 24 janvier, il a été signalé une cinquantaine d'élèves en situation de décrochage scolaire et des difficultés psychologiques en forte hausse. La DGH n'apporte aucune réponse à ces problèmes, qui ne se posent d'ailleurs pas qu'au lycée Hessel et qui nécessiteraient des efforts substantiels au niveau national.

Nous nous inquiétons en particulier des points suivants pour l'année prochaine :

- Le dédoublement des classes ne sera pas possible partout où il serait nécessaire (par exemple en philosophie pour les séries STL et STI2D, en EMC en terminale). En français, la création d'un AP en Première technologique entraîne la suppression de l'AP en série générale, la modification à volume constant n'est pas satisfaisante.
- Le vocabulaire de novlangue de groupes à « effectifs réduits » ne doit pas masquer que ces groupes peuvent compter jusqu'à 30 élèves, ce qui limite grandement les bénéfices pédagogiques d'une telle « réduction ».
- La volonté d'augmenter les effectifs dans les groupes de spécialité de première et de terminale générale, pour dépasser potentiellement les 30 élèves dans certaines disciplines, ne nous semble pas propice à la réussite des élèves et à leur préparation aux épreuves du nouveau baccalauréat (écrites et orales) dans de bonnes conditions. Nous constatons d'ailleurs que, d'année en année, les effectifs maximum dans les spécialités tend à augmenter. Nous demandons par conséquent un plafonnement dans l'ensemble des

Motion présentée au CA du lycée général et technologique Stéphane Hessel du 10 février 2022 par les représentants des personnels enseignants et de vie scolaire et par les représentants des parents d'élèves

A l'intention de la région Occitanie.

Le lycée Stéphane Hessel est confronté cette année scolaire à une conjonction de difficultés qui, pour une grande partie, relèvent des compétences de la région. Les représentants des personnels au conseil d'administration tiennent à alerter les interlocuteurs idoines sur un état général d'épuisement et de mal-être causé en particulier par les points suivants :

- Les travaux constituent le premier point d'inquiétude. De par leur durée et les nuisances provoquées pendant les temps de présence de la communauté scolaire (en termes de bruit notamment), ils contribuent à une dégradation considérable des conditions de travail pour tous, personnels enseignants comme non enseignants et élèves. Leur déroulement reste par ailleurs assez opaque, ne correspond pas toujours à ce qui est prévu, et nous regrettons en outre que les personnels n'aient pas été associés aux phases de réflexion en amont des travaux.
- Par ailleurs, les précédentes phases de travaux ont livré des bâtiments en mauvais état (secteurs E et F) qui ont nécessité de nouvelles interventions et les situations demeurent dégradées dans ces zones. Les espaces de Vie scolaire qui vont être livrés ne correspondent pas à ce qui avait été annoncé aux personnels, la création des bureaux individuels des CPE ayant entraîné une réduction des espaces alloués aux surveillants. C'est là un élément supplémentaire qui inquiète par rapport aux travaux actuels : les longues années d'intervention sur le reste du lycée déboucheront-elles sur de réelles améliorations et sur des réalisations de qualité ?
- Les problèmes informatiques persistent, malgré de réelles améliorations. Le fonctionnement des postes informatiques comme du réseau s'avère aléatoire sinon erratique dans certaines salles.
- Nous constatons un manque criant de personnels ARL, qui ne sont par ailleurs pas remplacés. Le cumul de la situation exceptionnelle issue des travaux et de la crise sanitaire conduit pourtant à l'exténuation des personnels et à une multiplication des absences (fin janvier, 14 absents sur 25 agents). La question des conditions de travail des personnels ARL se pose avec acuité, d'autant plus que la situation actuelle rejaille sur les conditions de travail de l'ensemble de la communauté scolaire.
- Enfin, l'ouverture du lycée de Gragnague pose question. Il crée une concurrence directe à des sections emblématiques du lycée (filières STI2D) et constitue une menace sur l'existence de ces sections, alors que les équipements sont présents sur le site du lycée. Si le lycée Stéphane Hessel n'est pas touché directement par la sectorisation, nous craignons l'impact à moyen terme de l'ouverture telle qu'elle est envisagée.

L'accumulation de ces difficultés, qui relèvent des compétences de la région, engendre un sentiment de malaise généralisé et de la souffrance au travail. Nous demandons que ces questions soient traitées rapidement.